DISCOURS

PRONONCÉ,

AU NOM DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS,

SUR LA TOMBE DE M. LEROUX,

L'UN DES PROFESSEURS DE CETTE FACULTÉ;

PAR M. LE PROFESSEUR BOUILLAUD.

(10 AVRIL 1832.)

MESSIEURS,

C'EST avec une bien douloureuse surprise que l'École de Médecine reçut hier la triste nouvelle de la mort de notre respectable collègue, M. J.-J. Leroux, Docteur-Régent de l'ancienne Faculté de Médecine, ancien Doyen et Professeur de Clinique interne de la Faculté actuelle, Chevalier de la Légion-d'Honneur, Membre titulaire de l'Académie royale de Médecine, Membre du Cercle médical, du Conseil de salubrité, etc. Il n'a fallu que quelques heures au poison froid et subtil de l'effroyable

épidémie qui décime en ce moment notre grande capitale, pour glacer dans ses veines un sang que quatre-vingt-trois années avaient encore à peine refroidi.

Pendant sa longue carrière, M. Leroux a tour à tour joui de ce que la prospérité a de plus doux, et essuyé ce que l'adversité a de plus amer. Nommé Officier municipal et Administrateur des établissemens publics, en 1790, à l'époque où l'infortuné Bailly était Maire de Paris, M. Leroux se conduisit avec cet esprit de tolérance et de modération dont on retrouve les traces dans toutes les autres périodes de sa vie. Malheureusement il est dans l'histoire des époques fatales où les passions, même les plus nobles, sont tellement irritées, qu'elles ne font grâce à rien de ce qui s'oppose à leur impétueux débordement; la modération elle-même les blesse, et elles la traitent en ennemie. C'est une de ces époques inexorables que la France vit en 1792 et 1793. M. Leroux, à la fameuse journée du 10 août 1792, fut du nombre de ces Constitutionnels modérés qui s'efforcèrent, au péril de leurs jours, de sauver la famille royale; ce parti ayant succombé, M. Leroux fut proscrit.

Retiré à la campagne, sous le poids d'un triple mandat d'arrêt lancé contre lui, M. Leroux, dans l'espoir de recouvrer sa liberté, conçut le projet d'une tragédie lyrique sur un sujet républicain, et il composa *la Journée de Salamine*. Toutefois, ce ne fut point à cette production, dont je me borne à signaler ici le motif, que M. Leroux dut son retour à la liberté et à sa famille; c'est aux

soins d'un de ses plus illustres amis, le célèbre Fourcroy, qu'il fut redevable d'un si précieux bienfait.

Lorsque, comme un orage sublime, mais terrible, la révolution française eut en quelque sorte cessé de gronder, et que le gouvernement s'occupa de l'organisation des écoles de Médecine, M. Leroux, qui était lié d'amitié avec les Fourcroy, les Cabanis, les Corvisart, fit partie des Professeurs de l'École de Paris. Il seconda l'illustre Médecin que je viens de nommer en dernier lieu (Corvisart) dans l'enseignement de la Clinique interne. Il ne parlait jamais sans enthousiasme de cet aigle de l'école clinique française, et se disait avec orgueil moins son *collègue*, son *compagnon*, que son *premier élève*.

Plus tard, M. Leroux obtint les honneurs du décanat, et, depuis douze ans, il en remplissait les fonctions de la manière la plus paternelle, lorsque, sous une administration de déplorable mémoire, fut rendue l'ordonnance portant suppression de l'École de Médecine de Paris. Ministres ennemis de toutes les illustrations de la France libérale, armez votre aveugle et coupable bras de la hache des destitutions; frappez-en le premier ce vieux Doyen de la plus célèbre école de médecine du monde, et que vos coups tombent ensuite sur ces Pinel, ces Chaussier, ces Des Genettes, ces Vauquelin, que l'Europe nous envie! Hâtez-vous, hâtez-vous de frapper, car déjà j'entends tonner dans le lointain ces foudres vengeresses qui doivent faire une éclatante justice du funeste système dont vous êtes les instrumens!

Quelque rude que fût la position de M. Leroux, après l'inique destitution dont il venait d'être victime, il ne perdit pas courage, et il supporta cette nouvelle adversité avec une résignation qu'on ne saurait trop admirer. Mettant à profit le pénible loisir que lui laissait la suspension de ses doubles devoirs de Professeur et de Doyen, il s'occupa de la publication d'un ouvrage qu'il méditait depuis plusieurs années, sous le titre de *Cours sur les généralités de la médecine pratique et sur la philosophie de la médecine.* Il a déposé dans les huit volumes qu'il a publiés les résultats de cinquante ans d'exercice de la médecine, de vingt-huit ans de professorat, dont plus de vingt-cinq passés dans la chaire de clinique interne. S'il eût vécu plus long-temps, il se proposait de compléter cet ouvrage par la publication de deux nouveaux volumes, qui auraient contenu la philosophie médicale proprement dite. Ce n'est point à quelque puissance du jour qu'il dédia ce fruit de ses longues veilles; non, il avait le cœur trop élevé pour caresser la main qui l'avait frappé; c'est aux anciens Élèves de la Clinique interne et aux Membres de la *Société d'instruction médicale,* dont il fut le principal fondateur, que s'adresse la dédicace du *Cours sur les généralités de la médecine pratique.* Une telle dédicace elle-même est une nouvelle preuve de cette inépuisable amitié qu'il avait vouée à ses Élèves, dont il se glorifiait, à si juste titre, d'avoir été nommé le père.

Les temps étaient enfin venus où la France devait, pour la seconde et dernière fois, secouer le joug de la restau-

ration, et arborer, pour ne plus le quitter, le glorieux drapeau de ses libertés. Les événemens de la grande semaine firent palpiter le cœur octogénaire de M. Leroux. Grâce à notre immortelle révolution de Juillet, qui, par cela même qu'elle fut moins sanglante que la première révolution, était plus que celle-ci dans les goûts, si l'on peut ainsi dire, des esprits de la trempe de celui du collègue dont nous déplorons la perte; grâce, je le répète, à la révolution de Juillet, M. Leroux et tous ses compagnons d'infortune qui avaient survécu à leur disgrâce furent, conformément aux saintes lois de la justice, réintégrés dans les chaires dont on les avait indignement dépouillés.

Ainsi rentré dans le port, par une sorte de miracle révolutionnaire, et rendu à ses fonctions et à ses chers élèves, M. Leroux, comme il le disait lui-même dans le discours qu'il prononça à la réouverture de ses leçons de clinique, se sentait en quelque sorte rajeuni. Il avait conservé, malgré son grand âge, l'intégrité de ses facultés intellectuelles, assistait, avec une régularité exemplaire, aux actes et à toutes les séances de la Faculté, de l'Académie, et du Conseil de salubrité; en sorte que nous avions l'espoir de le conserver encore plusieurs années au milieu de nous, lorsqu'une atteinte du choléra-morbus, prompte comme la foudre, a mis trop tôt un terme à cette carrière de vertus modestes et de travaux utiles, que parcourait M. Leroux. Sa perte plonge dans la plus vive affliction ses nombreux amis et une famille

dont il faisait le charme par la douceur, la franchise, l'aménité, la bonhomie de son caractère, comme par la variété de ses connaissances.

Que le souvenir d'un aussi honorable collègue, de ce véritable homme de bien et de savoir, de ce bon et modeste successeur des Corvisart et des Thouret, reste profondément gravé dans nos cœurs! Quant à moi, qui, dans cette funèbre cérémonie, me suis chargé du soin de déposer sur sa tombe le tribut de regrets que sa perte fait éprouver à la Faculté tout entière, je lui dois un hommage de douleur et de regrets personnels! Je me rappellerai toujours avec une respectueuse et vive reconnaissance les touchans témoignages d'intérêt et d'affection qu'il m'a donnés pendant les trop courtes relations que j'ai eues avec lui, et dans lesquelles j'ai pu apprécier tout ce qu'il y avait de généreux, de bon et de délicat dans son âme.

Adieu, cher et vénérable collègue! puisses-tu reconnaître la voix qui t'adresse, au nom de la Faculté, ce triste et suprême adieu, et pardonner à la faiblesse de ses accens en faveur du sentiment qui les inspire!

A PARIS, DE L'IMP. DE DIDOT LE JEUNE,
rue des Maçons-Sorbonne, n°. 13.